

Le Lien Info Trescléoux



Numéro 3



Cher(e)s Trescléousiens et Trescléousiennes,

Voici un point complet sur le fonctionnement des services municipaux pour cette période de « déconfinement » et ce jusqu'à nouvel ordre :



LA POSTE

Agence Postale :

A compter du lundi 11 mai les horaires et jours d'ouverture seront les suivants :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 8 heures 45 à 11 heures 30

Fonctionnement de l'Agence Postale avec le public

Présence d'une seule personne à l'intérieur des locaux avec sens de circulation unique
Mise à disposition à l'entrée de gel hydro-alcoolique avec désinfection des mains
Port du masque fortement recommandé
Réalisation de toutes opérations dans les limites imposées par La Poste
Respect de la distanciation sociale



Mairie :

A compter du lundi 11 mai les horaires et jours d'ouverture seront les suivants :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 8 heures 30 à 12 heures

Fonctionnement de la mairie

Présence d'une seule personne à l'intérieur des locaux
Mise à disposition à l'entrée de gel hydro-alcoolique avec désinfection des mains
Port du masque fortement recommandé
Respect de la distanciation sociale



Bibliothèque:

« Convaincues de l'utilité sociale, culturelle, éducative des bibliothèques, 5 associations de bibliothécaires en concertation avec le **ministère de la Culture (DGMIC/SLL)** et relayé par la Bibliothèque départementale de prêt des Hautes-Alpes, émettent des recommandations permettant une réouverture progressive, sereine et maîtrisée des équipements, tant pour la population que pour les personnels. Il s'agit donc de tenir compte du contexte sanitaire, et de prendre les précautions adaptées. Les bibliothèques ne sont utiles socialement et émancipatrices que si la confiance est au rendez-vous, dans les conditions sanitaires et techniques les plus sécurisées possibles. »

Dans ce contexte, l'ouverture de la bibliothèque municipale va se faire de façon progressive, en deux phases pour le moment :

Phase 1 : Aucun public dans la bibliothèque (une seule personne qui manipule les ouvrages) – Service de prêt et de retour avec retrait sur place à la bibliothèque

Lundi 11 mai :

- Remise en route des locaux avec mise à jour du blog de la bibliothèque.
- Installation d'un sas de mise en quarantaine des ouvrages qui reviennent de l'extérieur, avec respect des gestes de manipulation et de désinfection.
- Contact des lecteurs pour récupération des livres et explication du fonctionnement « temporaire » de la Bibliothèque.

A partir du lundi 18 mai : ouverture de la bibliothèque :

Le lundi après-midi de 14h00 à 16h00

Retrait des commandes (et exceptionnellement livraison à domicile)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*



Les commandes pourront se faire soit :

- Par téléphone à la bibliothèque (04 92 24 4835) ou à l'Agence Postale (04 92 66 22 00)
- Par mail : bibliotheque.t@orange.fr
- Sur place à la bibliothèque les lundis après-midi

1/Personne ayant accès à internet : Mise à disposition de la liste complète des livres mise à jour et publiée sur le blog de la bibliothèque <https://bibliothequetrescleoux.wordpress.com/> .

2/Personne n'ayant pas accès à internet : sélection de livres après contact téléphonique

Phase 2 : Accueil restreint au public (date à définir)

Accueil du public : même fonctionnement qu'à l'Agence Postale avec port du masque

OBLIGATOIRE

Accueil restreint des groupes >> Ecole



Ecole:

La « rentrée » se fera le mardi 12 mai, aux horaires habituels :

De 8h45 à 12 heures et de 13h30 à 16h15

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et dans une sécurité maximum, un seul agent sera en charge des élèves de retour en classe : à l'accueil, au service de cantine ainsi qu'à l'hygiène des locaux et du matériel. Cet agent sera auprès de l'instituteur dans toutes les situations prévues au protocole afin de faire appliquer au mieux les gestes barrières. L'agent portera un masque dans toutes les situations en présence d'enfants ou d'intervenants.

De plus, afin de maintenir les meilleures conditions d'hygiène, l'accès à la cour d'école et à la salle des fêtes sera interdit à toute personne étrangère au service ou non autorisée, jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 3 juillet 2020.



Afin de vous protéger lors de vos sorties désormais simplifiées (depuis le 11 mai 2020) mais toujours à risque, la mairie a distribué à tous les administrés de la commune un masque en tissus par personne. Ces masques ont été confectionnés bénévolement par des couturières du village. Un grand merci à chacune d'elle pour cet acte de civisme qui fait chaud au coeur. Elles ont travaillé "vite et bien" pour que la distribution puisse être réalisée avant le 11.05.2020.

Bravo pour ce remarquable travail et merci de bien vouloir le porter lors de vos prochains passages dans nos services publics...



Le 8 mai 2020, une cérémonie commémorative s'est tenue en petit comité (pas plus de 5 personnes autorisées) au monument aux morts. Nous avons tenu à rendre hommage aux Morts pour la France, une gerbe a été déposée et après l'appel des morts nous avons respecté une minute de silence.

